

Conditions générales de réservation et de location 2024

Camping le repos du baladin (SAS Groire HPA) 63790 Murol tel +33 (0)9.77.95.74.49,
info@campingmurol.com

ww.camping-auvergne-france.com

ARTICLE 1 – Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur notre site www.camping-auvergne-france.com ou par téléphone, ou mails s'appliquent sur tout le camping que ce soient les emplacements ou locatifs. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui –même et toute personne participant au séjour.

ARTICLE 2 – Réservation et obligations réciproques

2.1 Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La réservation ne devient ferme qu'après l'accord du camping express que nous vous adresserons sous réserve de disponibilité dès réception de votre demande de réservation et après règlement des acompte et frais précisés sur le contrat de réservation.

2.2 Le camping est libre à accepter ou refuser toute réservation. Notre camping est conçu pour des vacances familiales. Le camping se conserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe.

2.3 Pour procéder à une réservation, le client doit être majeur et capable. Le camping se réserve le droit de refuser les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un tuteur légal. Lors de la réservation, le Client a l'obligation de communiquer les noms, prénoms et dates de naissance de chaque personne hébergée et le N° de la plaque d'immatriculation du véhicule qui stationnera au sein du camping le cas échéant ainsi que son adresse mail et numéro portable afin de faciliter les modalités d'arrivée et de départ. Le camping s'autorise à refuser toute personne non inscrite lors de la réservation. Le client titulaire de la réservation doit obligatoirement faire partie des personnes hébergées. Pour des raisons de sécurité et d'assurance le dépassement du nombre d'occupants mentionnés par le Client lors de la réservation n'est pas autorisé (enfant y compris). Il est rappelé qu'un bébé est considéré comme un enfant. Le camping se réserve le droit de refuser toute personne au-delà de la capacité initialement prévue. Une adresse mail doit obligatoirement être fournis lors la réservation. Ce n'est pas possible d'effectuer une réservation sans adresse mail valable.

2.4 Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation(s) d'un client pour lesquelles le nombre de personnes hébergées sur plusieurs hébergements pour une même période serait supérieur à 6 (six) personnes ou réservation(s) par un ou plusieurs clients de plus de 2 hébergements ou emplacement sur le camping pour la même période. Tout demande de réservation des groupes devra impérativement être effectuée par téléphone ou par mail et non sur le site internet.

Article 3 – Emplacements et hébergements

3.1 Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping car, 1 personne, 1 véhicule, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du camping. Tout option en plus (des adultes ou bébés/enfants supplémentaires, électricité, raccordement à l'eau, location de réfrigérateur, tables et chaises, animaux, véhicule supplémentaire n'est pas inclus dans le prix, ni comme les taxes de séjour et éco participation. Le client peut ajouter des options lors sa réservation ou ultérieurement selon les disponibilités. Lors votre réservation vous devez nous informer de votre équipement du camping (tente, caravane, etc.) et ses dimensions. Pour des raisons de sécurité le camping n'accepte pas des camping-cars ou caravanes de plus de 8.5m de longueur ou de 2.3m de hauteur ou des caravanes et camping-cars de double essieux. Le camping n'est dans aucun cas responsable de non conformément de l'emplacement si le client fourni des informations incorrects. .

3.2 Le forfait de base pour un locatif comprend le locatif pour 4 personnes ou moins et 1 véhicule et l'accès aux infrastructures du camping. Selon l'hébergement un 5eme ou 6eme personne (bébé et enfant inclus) peut être rajouté, contre un supplément de 5€ par nuit plus les taxes de séjour et éco-participation. Les autres options comme kits de draps, ménage fin de séjour, wifi, véhicule supplémentaire, kit bébé) ne sont pas inclus dans le prix, ni comme les taxes de séjour et éco participation. Sauf l'accord du camping, c'est interdit de placer une tente sur l'emplacement d'un locatif.

3.3. Selon disponibilité, le client peut faire une demande de n° d'emplacement ou hébergement spécifique. Le camping fait de l'effort de répondre à cette question mais ne peut rien garantir. Ça reste un service en supplémentaire et non inclus dans la réservation. Le camping peut faire une contre-proposition au client et la réservation sera confirmé qu'après validation du client.

Article 4. Conditions de paiement.

4.1 Les moyens de paiement suivants sont acceptés au camping : carte bancaire, chèque bancaire, virement bancaire (international), espèces, chèques ANCV classique ou connect. Le camping n'accepte pas le VACAF.

4.2 Le client effectuera avec sa réservation un acompte de 30% (trente) du montant du séjour par carte bancaire, soit qu'il s'agit d'une réservation pour un location ou pour un emplacement.

4.3 Pour la réservation d'une location, le client est obligé de verser le solde 30 jours avant l'arrivée. Si le client ne paie pas, ou refuse de payer le solde de la location, le camping se réserve le droit d'annuler le séjour et aucun remboursement des sommes déjà versé sera fait.

4.4 Pour la réservation d'un emplacement, le client paye le solde de son séjour le jour après son arrivée.

4.5 Pour les règlements par chèques vacances ANCV classique ou connect: nous acceptons que 50% (cinquante) du montant de séjour soit payé en chèques vacances ANCV classique ou connect dû à l'augmentation des frais de traitement décidée par l'ANCV. Aux causes de ça, nous ne remboursons pas sur les chèques vacances. Uniquement les séjours peuvent être payé par chèques vacances ANCV classique ou connect et non les options supplémentaires, ou autre prestation proposée par le camping (bar, restaurant, épicerie)

4.6 Pour une réservation 'dernière minute' (à 30 jours ou moins avant la date d'arrivée) la réservation se fait obligatoirement sur notre site internet avec un paiement par carte bancaire.

Article 5 . Déroulement du séjour

5.1 Heure d'arrivée et départ en locatif

L'heure d'arrivée pour les locatifs est à partir de 15h00 jusqu'au 20h00, soit que c'est la haute saison ou la basse saison. L'heure de départ pour les locatifs est à partir de 07h30 au 10h00, soit que c'est la haute saison ou la basse saison.

5.2 L'heure d'arrivée et départ pour emplacement

L'heure d'arrivée pour un emplacement nu est 13h00 en haute saison. L'heure de départ pour un emplacement nu est 12h00. Tout départ après 12h00 entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire.

5.3 Règlement intérieur et règlement piscine

Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les occupants de l'hébergement/emplacement le règlement intérieur du Camping et de la piscine. D'ores et déjà, le client est informé que : pour des raisons d'hygiène, sauf justificatif médical, l'accès à la piscine est réservé aux personnes habillées en maillot de bain (slip de bain/maillot une ou deux pièces), à l'exclusion de toute autre tenue, dont notamment les strings, les bermudas, maillots shorts, combinaison, burkini et vêtements long et/ou d'eau. Les surveillants de baignade ont autorité pour demander aux contrevenants de quitter les lieux. En cas de non-respect du règlement intérieur et de la piscine, des présentes Conditions Générales et/ ou d'attitude contraire au calme et à la sérénité du Camping par un client et/ou par les occupants de l'Hébergement concerné, le camping après mise en demeure demeurée sans effet ou immédiatement selon la gravité des faits pourra demander à la/les personnes en cause de quitter le Camping avant la fin du séjour. Cette situation n'ouvrira pas de droits à remboursement même partiel du séjour. Les membres des groupes sont individuellement tenus au respect du règlement intérieur.

5.4 Animaux

La présence d'un animal doit être mentionnée lors la réservation. Les chiens catégories 1 et 2 ne sont pas acceptées. Deux chiens maximums seront acceptés par location ou par emplacement. Un supplément de 4€ par nuit par chien sera demandé. Les chiens doivent être tenu en laisse sur le terrain du camping et font leurs besoins dehors le terrain du camping. C'est interdit de laisser l'animal sans surveillance dans l'enceinte de l'établissement (dans l'hébergement, sur l'emplacement ou dans une voiture). Lors du séjour, le client doit obligatoirement être muni du carnet de vaccination à jour de l'animal, il sera demandé lors sont arrivée.

5.5 Etat de lieux

Le locataire a 24 heures pour signaler toute anomalie ou problème concernant l'inventaire ou l'état du locatif. A défaut de remarques formelles, les locations sont réputées remises au client complets et en parfait état. Le nettoyage des locaux est à la charge du client pendant la période de location et avant son départ. Concernant le ménage du départ, une retenue forfaitaire de 70 (soixante-dix) euros sera effectuée sur le dépôt de garantie en cas de nettoyage du mobil home insuffisant ou non effectué avant le départ.

5.6 Dépôt de garantie.

Pour les locations meublées, le jour de l'arrivée du client, un dépôt de garantie de 200€ devra être versé par le locataire par carte bancaire. Il est destiné à couvrir les conséquences éventuelles de désordres pouvant être imputées au locataire. L'état de lieux fin de séjour est fait par notre équipe de ménage après le départ du locataire. La caution par carte bancaire sera clôturée et le client recois une confirmation par mail. Le départ doit s'effectuer avant 10h le matin du jour du départ. En cas de dégradations, pertes, ou de ménage non fait ou

insuffisant une retenue pourra être prélevée sur le dépôt de garantie. Si le client veut vraiment faire un état de lieux, il doit prendre rendez-vous à l'accueil au plus tard la veille de son départ.

5.7 Assurance responsabilité civile

Le client et les participants du séjour hébergés sur un emplacement ou dans un locatif, doivent obligatoirement être assurés en responsabilité civile. Une attestation pourra être demandé au client par le camping. Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une assurance dite 'villégiature'. Le camping ne peut pas être tenu responsable en cas de perte, de vo ou de dégradation d'effets personnels dans notre camping, parking, établissement recevant du public ou locaux à usage collectifs (piscines, sanitaires...)

5.8 Visiteurs.

Le client a le droit de recevoir des visiteurs sur son emplacement/locatif après le d'accord du camping. Le camping se réserve le droit de refuser des visiteurs. En cas qu'un visiteur souhaite passer la nuit au camping, un tarif entre 4€ et 6€ par nuit sera demandé (selon emplacement ou locatif) plus les taxes de séjour pour les majeurs et l'éco participation. Les visiteurs sont entièrement sous la responsabilité du client.

Article 6. Modifications, interruptions et annulation d'un séjour.

6.1 Arrivée tardive.

Dans l'hypothèse où le client ne serait pas en mesure d'arriver aux horaires indiqués, il devra impérativement contacter le camping avant 18 heures, pour éventuellement, sous réserve d'accord par ce dernier, être autorisé à arriver jusqu'à 22 heures le même jour ou le lendemain matin. Aucune arrivée ne sera acceptée en dehors de ces horaires. Aucun remboursement, même partiel, ne sera consenti par le camping dans l'hypothèse d'une arrivée en dehors des horaires autorisés, postérieure à la date d'arrivée prévue ou d'un départ anticipé du client. Dans l'hypothèse où le client ne se présenterait pas le jour prévu sans avoir averti le camping, sa réservation pourra être annulée sans remboursement. Le camping s'autorise à remettre l'hébergement en vente le lendemain à 12h00 sans que le client puisse s'y opposer.

6.2 Modification de la réservation

Sur demande, le client peut demander la modification de sa réservation dans la mesure des disponibilités et possibilités d'accueil et au maximum 14 jours avant la date du début du séjour. Dans le cas où le tarif du nouveau séjour serait inférieur au tarif du séjour initial, la différence entre les deux séjours ne sera pas remboursée au client. Dans le cas où le séjour modifié serait plus cher, la différence entre les deux séjours est due par le client. L'attention du client est portée sur le fait qu'en cas de modification du séjour, il ne pourra pas bénéficier des promotions ultérieures à sa réservation initiale. Ce sera la date de la première réservation qui fera foi. Dans le cas où le camping ne peut accéder à la demande de modification du client, le séjour initial sera maintenu.

6.3 Modification ou annulation par le camping.

Conformément à l'article R211-9 du code du tourisme, le camping pourra être amené à modifier le séjour avant son commencement. Dans ce cas, il en informera le client dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et sur un support durable. Le client devra informer des répercussions sur le prix lors de la communication de la modification. Le client devra donner sa réponse à la proposition de substitution à la Société dans le délai indiqué. Le client peut : - soit annuler. Le service réservation remboursera alors l'intégralité des versements déjà effectués, (frais de réservation et souscription assurance éventuelle inclus. - soit accepter de participer au séjour modifié. Si cette modification engendre une diminution ou une augmentation du prix du séjour, le camping prendra cette différence tarifaire en charge soit en remboursant la différence au client soit

en prenant en charge l'augmentation du prix du séjour. En cas d'absence de réponse du client dans le délai indiqué, la société annulera automatiquement le séjour.

6.4 Interruption du séjour ou départ anticipé.

Tout séjour interrompu ou tout départ anticipé, quelque soit la raison (maladie, raisons familiales, mauvais temps etc.) ne pourra donner lieu à un remboursement. Le client peut souscrire un assurance annulation (lors sa réservation sur internet) pour obtenir un remboursement en cas d'interruption du séjour ou départ anticipé selon les conditions de l'assureur (voir article 7 – assurance annulation).

6.5 Prestations non utilisées

Aucun remboursement sera donné quand le client ne souhaite pas utiliser des prestations ou des options qu'il a réservé (par exemple : location de frigo, location table et chaises).

6.6 Annulation (complet ou partielle) du séjour (emplacement et locatif)

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (par mail) auprès du camping. Les frais de dossiers (frais réels de contrats) sont définitivement acquis au loueur dès la réservation d'un emplacement ou d'une location. L'annulation émanant du client entraîne, outre les frais de dossier définitivement acquis au loueur, les frais d'annulation suivants :

- La totalité de l'acompte versé lors de la réservation, en cas d'annulation entre la date de la réservation et 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
- Un montant égal à la totalité du séjour, en cas d'annulation moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si le client ne se présente pas à cette date.

Le client peut souscrire un assurance annulation (lors sa réservation sur internet) pour obtenir un remboursement en cas d'annulation selon les conditions de l'assureur (voir article 7)

Article 7 - Assurance annulation

Le client peut souscrire une assurance annulation. Le client a la possibilité de souscrire cette assurance auprès de la Société Gritchen Affinity, partenaire du camping. La prime d'assurance doit être intégralement payée lors de la réservation du séjour au camping. La prime est non remboursable. En cas d'annulation, le client doit déclarer le sinistre chez l'assureur. Le client ne pourra pas prétendre à une quelconque compensation de la part du camping ou demander la conservation de la réservation en cas de refus de l'assureur. Le client peut aussi choisir de souscrire une assurance annulation chez un tiers.

La souscription d'une assurance annulation est dans tous les cas la responsabilité du client et non du camping.

Gritchen Affinity – Campez couvert www.campez-couvert.com

Les Conditions Générales complètes de l'assurance sont disponibles sur simple demande et consultable en ligne sur les Sites Internet.

ARTICLE 8 – Tarifs applicables :

Les tarifs applicables sont indiqués en euros en TTC et sont disponibles et à disposition totale sur notre site officiel et sur simple demande. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable directement sur notre site marchand www.camping-auvergne-france.com le jour de la réservation ou en contactant directement le camping. Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

ARTICLE 9 – Droit de rétractation

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – Responsabilité du prestataire :

10.1 Les informations qui sont mises à sa disposition sur le site internet et brochures sont exactes à la date de réservation. Néanmoins elles sont susceptibles de modification.

10.2 Les photographies illustrant nos hébergements, emplacement, structures et services sur le site internet et la brochure sont données à titre indicatif et illustratif. Les modèles ne peuvent être garantis et les photos sont non contractuelles.

10.3 Bien que le camping fasse son meilleur effort pour maintenir un service opérationnel, elle ne peut offrir aucune garantie quant à la continuité de l'accès à ses Sites Internet et décline par conséquent toute responsabilité pour tous dommages directs et/ou indirects provoqués à raison de l'impossibilité d'y accéder en tout ou partie ou qui pourront naître de l'utilisation du service par un internaute.

10.4 Le camping ne peut pas être tenue pour responsable pour l'inexécution ou de la mauvaise exécution du contrat conclu en cas de faute du client, en cas de force majeure, des circonstances exceptionnelles ou imprévisibles.

10.5 En tout état de cause, dans l'hypothèse où le camping serait reconnue responsable pour quelque cause que ce soit, tout dédommagement directs ou indirects se limiterait au montant du séjour.

Article 11 – Droit applicable – langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 12 – Litiges

En cas de litige les tribunaux sont seuls compétents.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

<http://www.mtv.travel>

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site internet www.camping-auvergne-france.com, **par téléphone ou par mail**, implique adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

